



bservatoire

inf

Agence d'urbanisme
de l'Agglomération
du Pôle Européen
de développement

Le travail frontalier et ses conséquences

sur l'Arrondissement de Briey



photo: Luxembourgforfinance

Un travailleur frontalier se définit¹ comme « toute personne qui travaille sur le territoire d'un Etat membre tout en ayant sa résidence sur le territoire d'un autre Etat membre et y retournant au moins une fois par semaine ». Marginal il y a encore 30 ans, le travail frontalier est devenu le moteur de nouvelles dynamiques territoriales d'une ampleur telle qu'il incite à sans cesse développer de nouvelles études et analyses afin de le comprendre et d'en maîtriser les ressorts : si les enrichissements sémantiques du type "frontaliers natifs", "frontaliers d'adoption" ou "navetteurs" peuvent être vus comme autant de signes de l'émergence d'une science spécifique, il s'agit d'abord de la vie quotidienne de femmes et d'hommes dont les besoins doivent être identifiés si l'on veut pouvoir les prendre en compte dans les politiques publiques.

Or le rythme de croissance des flux frontaliers ne permet sans doute plus d'en gérer les impacts au fil des contractualisations, à une période de sept ans correspondant des augmentations de plusieurs dizaines de milliers de travailleurs...

Ainsi, l'échéance 2015, qui se situe à l'équivalent d'à peine plus d'un Contrat de Plan (2007-2013), pourrait bien voir 180 000 frontaliers travailler au Luxembourg, dont 22 000 issus de l'arrondissement de Briey.

Dans le même temps, il est essentiel de comprendre les enjeux auxquels sont confrontés nos voisins luxembourgeois et s'extraire de la seule question des chiffres, en portant une attention particulière à leurs études prospectives qui nous éclairent sur notre propre avenir frontalier.

Après avoir rappelé l'évolution passée du travail frontalier, pour l'ensemble de la Lorraine et l'arrondissement de Briey, nous présenterons deux analyses, l'une prévisionnelle et l'autre prospective, sur l'évolution future des travailleurs frontaliers vers le Grand Duché du Luxembourg.

Alors 300 000 frontaliers vers le Luxembourg en 2055... info ou intox ?

¹ Définition de la Commission Européenne.



LES TRAVAILLEURS FRONTALIERS LORRAINS DEPUIS 1962

Des flux croissants vers l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg

Si le nombre de travailleurs frontaliers lorrains tangente le chiffre de 82 000 en 2004, il ne faut pas oublier que 40 ans plus tôt, il était inférieur à 3 000.

Le « boom » du travail frontalier peut être séparé en deux séquences. La première eut lieu au début des années 70 avec la migration des travailleurs des zones d'emploi (ZE) du bassin houiller et de Sarreguemines vers l'Allemagne, fournisseur d'emplois industriels aux Lorrains traversant la crise du secteur en France. En 1975, les travailleurs de ces deux ZE représentaient à eux seuls près des 2/3 des frontaliers lorrains (plus de 18 000 à cette époque).

Le nombre de frontaliers a alors très peu évolué jusqu'à la fin des années 70. Le second élan eut lieu durant les années 80 avec en particulier la migration des travailleurs des ZE de Longwy et Thionville vers l'Allemagne, la Belgique et surtout le Luxembourg.

L'arrondissement « exporte » un actif occupé sur trois

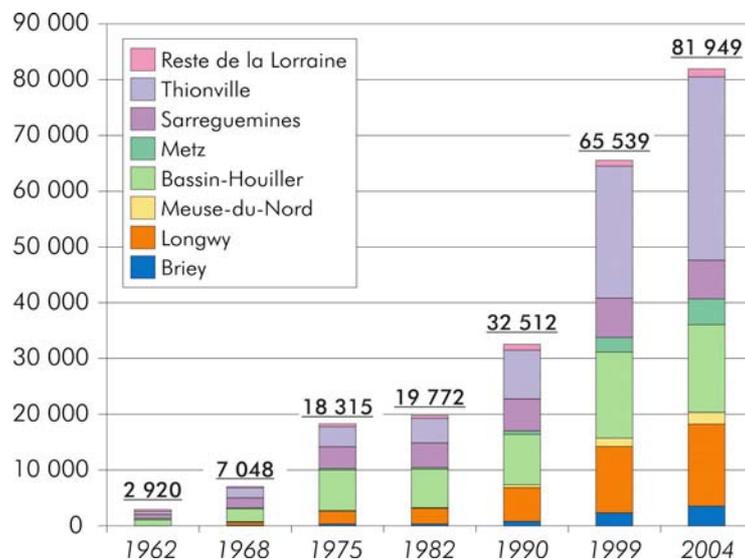
Depuis 1990, le nombre de travailleurs frontaliers lorrains n'a cessé de croître, et de manière presque exponentielle, pour atteindre, en 2004, près de 10 % de la population active lorraine occupée !

La zone d'emploi de Thionville enverrait a priori en 2004 plus d'un actif occupé sur quatre à l'étranger, l'arrondissement de Briey en enverrait un sur trois, dont la zone d'emploi de Longwy qui en enverrait un sur deux, soit 15 000 actifs ! Cette croissance doit particulièrement être mise à l'actif des migrants vers le Luxembourg.

Ils sont aujourd'hui plus de 60 000 Lorrains à travailler au Grand Duché.

Une croissance continue du travail frontalier en Lorraine, et un nombre de frontaliers s'approchant de la barre des 100 000.

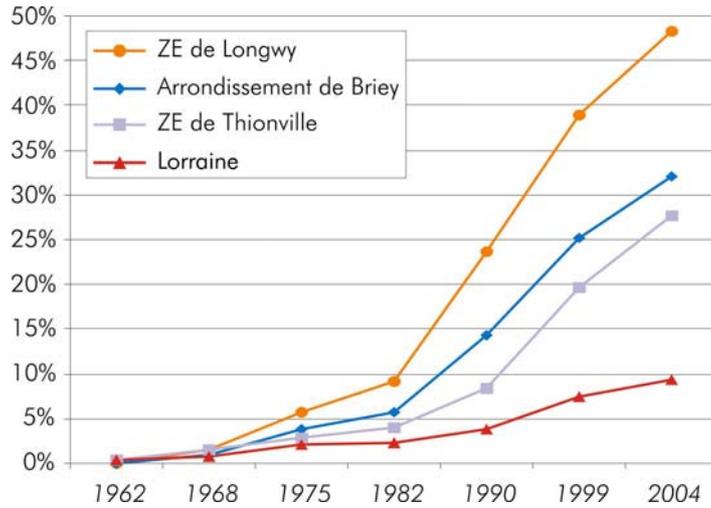
Evolution 1962-2004 des frontaliers lorrains



Source : INSEE Lorraine

La zone d'emploi de Longwy est la zone la plus impactée par le travail frontalier en Lorraine.

Part des travailleurs frontaliers dans la population active occupée



Source : INSEE - AGAPE



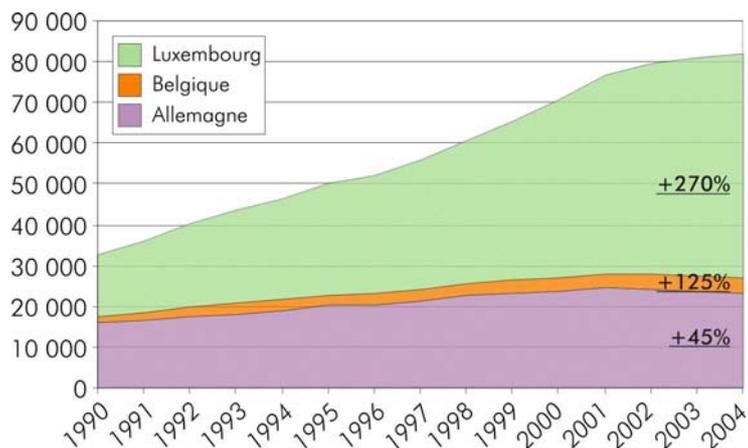
LE LUXEMBOURG : DEPUIS 15 ANS, LE NOUVEL «ELDORADO»

Si le nombre de frontaliers allemands a connu une croissance régulière de 1990 à 2001 (+4% par an), il connaît depuis une légère décroissance (-2% par an). Les frontaliers à destination de la Belgique ont connu une progression constante et plus soutenue que pour l'Allemagne (+6% par an) mais leur nombre reste marginal (moins de 4 000 frontaliers).

La croissance la plus significative est à mettre à l'actif des frontaliers à destination du Luxembourg. Au cours de ces 15 dernières années, le taux de croissance annuel moyen a été de près de 10 %.

Une progression annuelle de 10 % du nombre de frontaliers lorrains au Luxembourg depuis 15 ans.

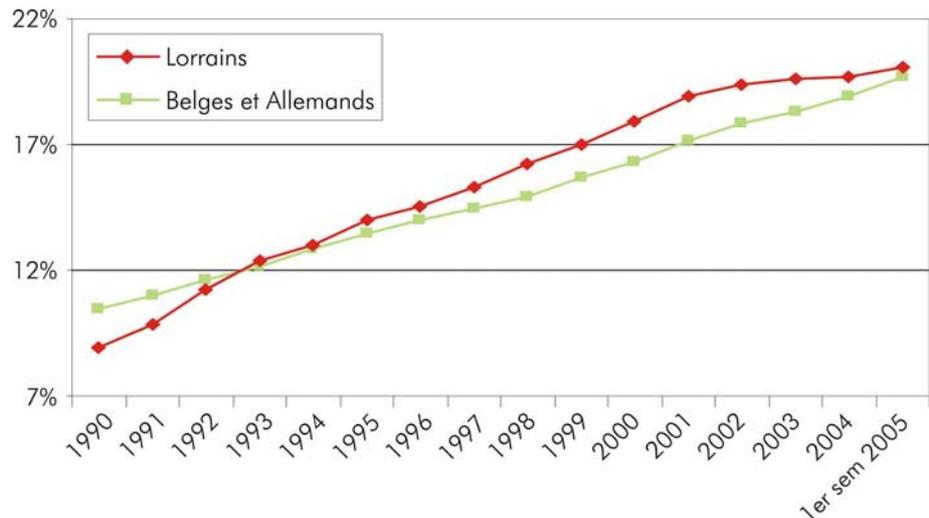
Emplois frontaliers lorrains par pays de destination depuis 1990



L'emploi au Luxembourg progressant moins vite que les frontaliers qu'il accueille (+3%/an contre +9%/an), la part des frontaliers dans l'emploi luxembourgeois n'a cessé d'augmenter depuis 1990 : les Lorrains occupent 20% des emplois au Grand Duché et l'ensemble des frontaliers 40%.

Une répartition 60/40 des emplois au Luxembourg entre résidents et frontaliers en 2005.

**Part de l'emploi frontalier dans l'emploi total au Luxembourg :
1 salarié sur 5 est Lorrain**



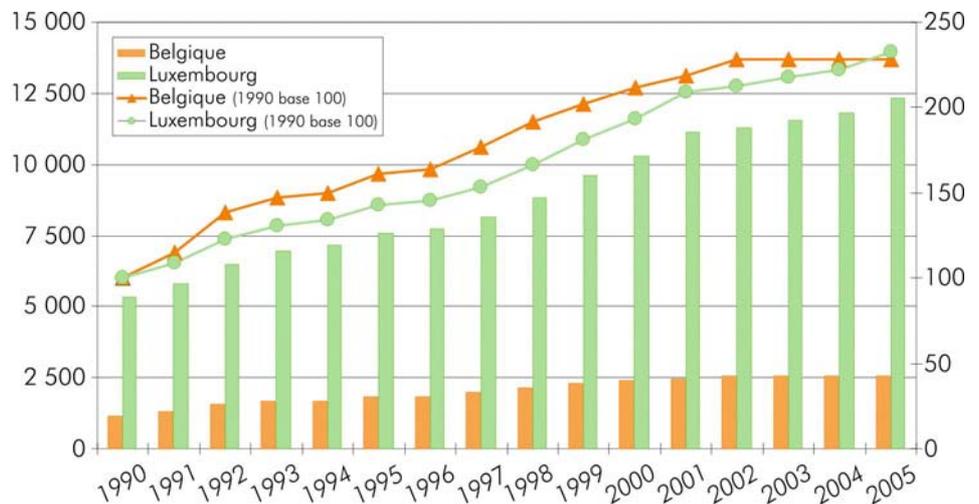
Source : CEPS/INSTEAD

La zone d'emploi de Longwy : une croissance similaire entre Belgique et Luxembourg mais des écarts importants

La ZE de Longwy est une zone atypique comparativement aux autres ZE lorraines. Elle est la seule zone, avec la Meuse du Nord, à subir, sur la période 1990-2005, l'influence cumulée de la Belgique et du Luxembourg. Mais si la croissance a été équivalente (+130%), les écarts en nombre sont très importants (+10 000).

15 000 frontaliers proviennent de la ZE de Longwy, dont 4 sur 5 partent au Luxembourg.

Evolution de l'emploi frontalier dans la ZE de Longwy



Source : INSEE Lorraine – IGSS

Quel impact pour l'emploi ?

Si le nombre d'actifs occupés est resté stable depuis 1999 (environ 30 000), de même que le nombre d'emplois occupés sur la ZE de Longwy (environ 20 000), le nombre d'actifs sortant de la zone s'est quant à lui nettement accru.

En 1999, sur un total de sorties de 14 100 actifs, ils étaient 2 200 à travailler en Lorraine hors de la ZE de Longwy, 2 300 à travailler en Belgique et 9 600 au Luxembourg.

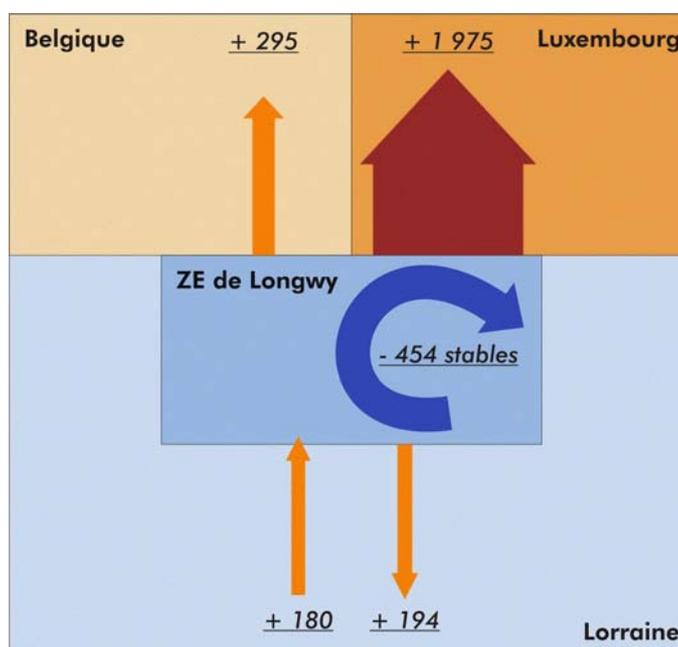
En 2003, ces « sorties » ont toutes augmenté : ils sont 2 400 à travailler en Lorraine hors de la zone, 2 600 en Belgique, et 11 600 au Luxembourg. Le nombre de sorties atteint près de 16 600 en 2003 soit une croissance de 18% par rapport à 1999.

On note que le Luxembourg exerce un rôle toujours plus important d'« aspirateur » d'emplois mais également que la Belgique a un pouvoir d'attraction plus fort que les bassins d'emploi périphériques français.

Une hausse de l'emploi frontalier et une hausse du nombre de chômeurs

Entre 1999 et 2005, le nombre de frontaliers a augmenté de 3 000 unités (+24%). Cela n'a pourtant pas fait baisser le nombre de chômeurs de la zone. Au contraire, celui-ci a augmenté de 200 unités (+6%) sur la même période.

Evolution 1999-2003 des migrations domicile-travail



Flux
 → 1mm = 100 salariés

Source : INSEE, DADS

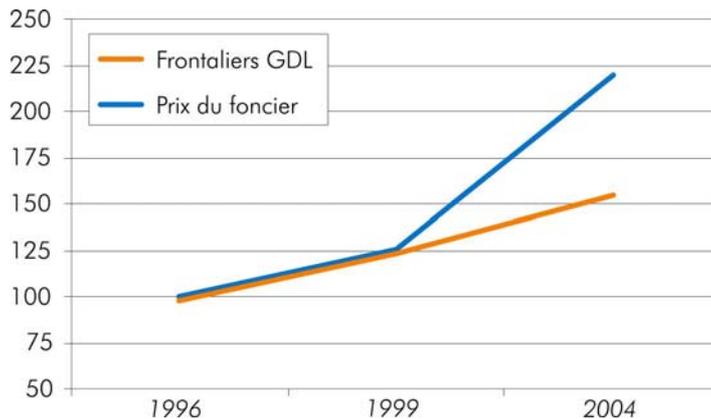
Une perte d'emplois sur la ZE de Longwy et une hausse de l'emploi frontalier.

Quel impact pour le foncier ?

Sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Agglomération de Longwy (seules données disponibles en 2005), on constate qu'il existe une corrélation certaine entre l'évolution des frontaliers et celle du coût du foncier, même si sur les 5 dernières années, ce dernier a connu une progression bien plus importante, qui peut s'expliquer par un phénomène de rattrapage.

Un coût du foncier rattrapant ceux de Nancy ou de Metz et corrélé aux flux frontaliers.

Frontaliers vers le Luxembourg et prix du foncier sur la CCAL



Source : IGSS – AGAPE

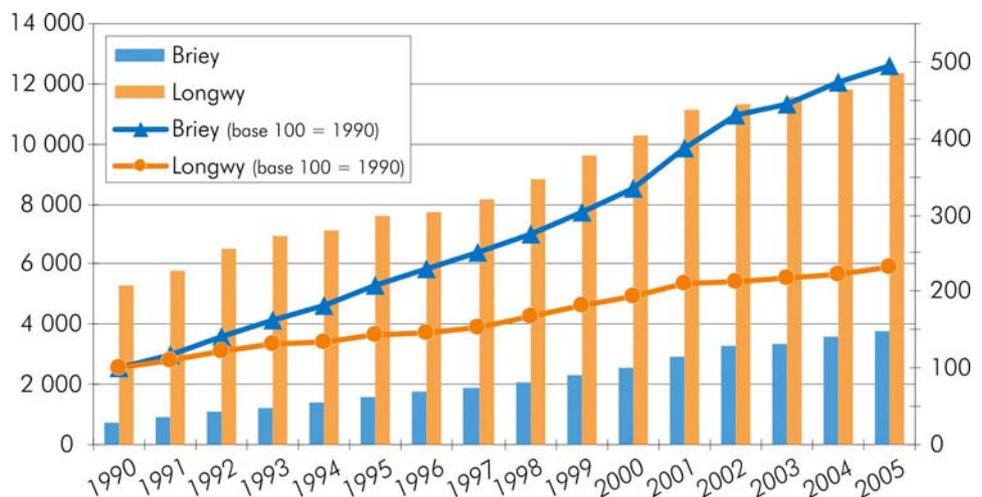
La zone d'emploi de Briey: influence croissante du Luxembourg

Si leur nombre était encore marginal en 1990 (environ 800), les travailleurs frontaliers de la ZE de Briey à destination du Luxembourg sont passés à plus de 2 000 en 1998, pour atteindre les 3 750 en 2005.

Bien que ce nombre soit toujours nettement inférieur à celui de la ZE de Longwy, le taux de croissance est quant à lui bien supérieur : +400% contre +130%.

Leur marge de progression paraît importante : si la ZE de Longwy envoie 40% de ses actifs occupés vers le Luxembourg (50% si l'on ajoute la Belgique), celle de Briey n'en envoie « que » 14% et constitue à ce titre une « réserve » de main-d'œuvre pour le Grand Duché.

Evolution des frontaliers entre 1990 et 2005 par zone d'emploi



Source : INSEE Lorraine - IGSS

Le travail frontalier a-t-il un impact sur le désir de formation des jeunes ?

Si le Grand Duché a attiré dans les années 80 les salariés de la sidérurgie en quête d'un nouvel emploi, il attire aujourd'hui toutes les catégories socioprofessionnelles, notamment dans le secteur tertiaire. Cette attractivité est singulièrement due aux niveaux de salaire proposés au Luxembourg. L'étude menée en 2002 par l'IRS² permet d'appréhender la réalité des écarts salariaux entre France, Belgique et Luxembourg.

² Inter-Régionale Syndicale des Trois Frontières

Une attractivité salariale indéniable au Luxembourg pour toutes les catégories socio-professionnelles.

Salaires mensuels bruts en euros en 2002

	Belgique	France	Luxembourg
Apprenti métier du bâtiment, âgé de 18 ans	600	450	1 250
Technicien électronique, débutant	1 200	1 300	2 300
Assistante de direction, 5 ans d'ancienneté	1 400	1 300	2 100
Chef d'équipe, chimie, 10 ans d'ancienneté	1 550	1 350	2 600
Instituteur, 15 ans d'ancienneté	2 300	1 900	4 200

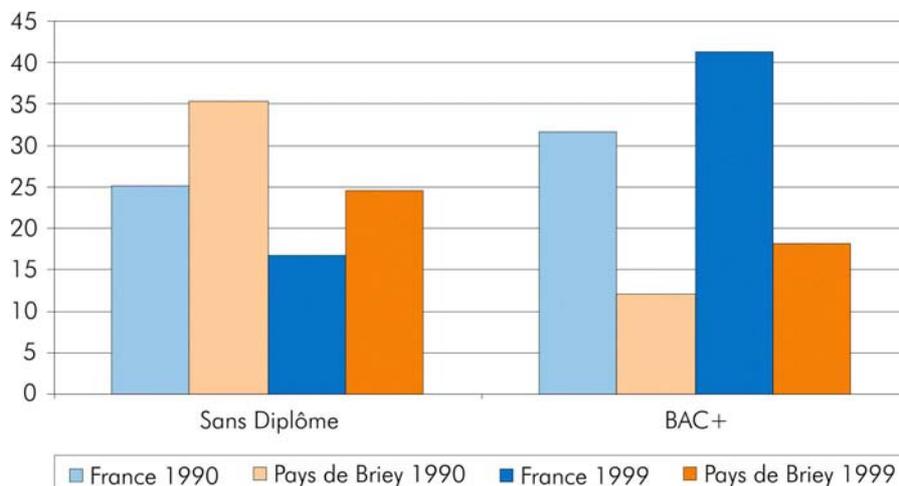
Source : IRS des Trois Frontières

Face à ce constat, les étudiants peuvent être tentés de quitter rapidement le système scolaire français au profit de gains salariaux pouvant être jugés avantageux à court terme au Grand Duché.

En comparant les niveaux de formation du Pays de Briey (correspondant à la ZE de Briey) à ceux de la France, ils apparaissent comme nettement inférieurs à la moyenne nationale. Même si des progrès sont constatés, les écarts restent importants.

Les progrès effectués en termes de formation durant la décennie 90 ne suffisent pas à rattraper les niveaux nationaux.

Répartition des niveaux de diplômes



Source : AGAPE

Un quart de la population du Pays de Briey était sans diplôme en 1999 (contre 35% en 1990). Ce chiffre est supérieur de 9 points à la moyenne nationale.

Seule 18% de la population avait un diplôme au moins de niveau BAC (12% en 1990) contre plus de 40% sur l'ensemble de la France.

Au regard des objectifs de croissance des emplois liés à « l'économie du savoir » au Grand Duché, il y a un risque de décrochage des enfants de l'arrondissement au profit de nouveaux migrants français plus diplômés...

Evolution des frontaliers de l'arrondissement par rapport au reste de la Lorraine

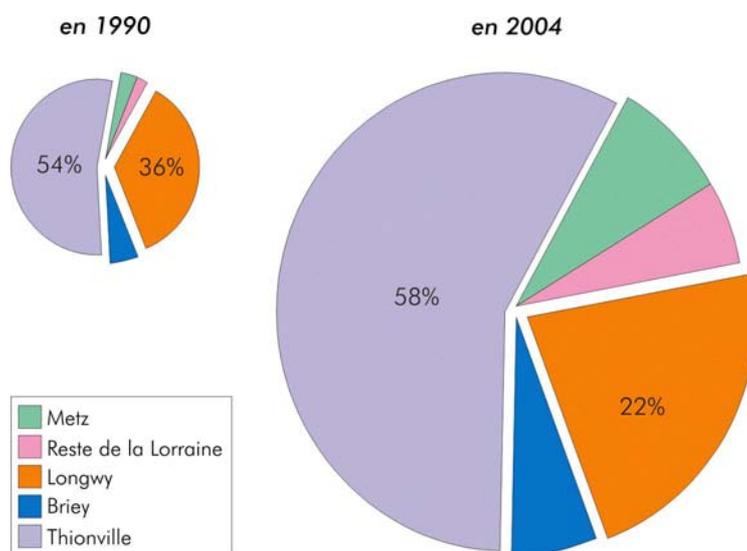
En 1990, les travailleurs frontaliers au Luxembourg se répartissaient majoritairement entre la ZE de Longwy et celle de Thionville. Les 15 000 frontaliers se divisaient pour 8 000 sur la ZE de Thionville et pour 5 000 sur celle de Longwy.

En 2004, l'état des lieux diffère sur plusieurs points.

D'une part des zones très marginales comme l'était la ZE de Metz ne le sont plus : la ZE de Metz envoie plus de frontaliers au Luxembourg que celle de Briey (4 500 frontaliers contre 3 500). Des ZE comme celles du Bassin Houiller ou de la Meuse du Nord envoient chacune 1 000 frontaliers.

D'autre part, du fait de ces progressions, la spécificité transfrontalière de la ZE de Longwy tend à se banaliser.

Le poids des frontaliers de la ZE de Longwy se réduit malgré leur progression.



Source : INSEE Lorraine

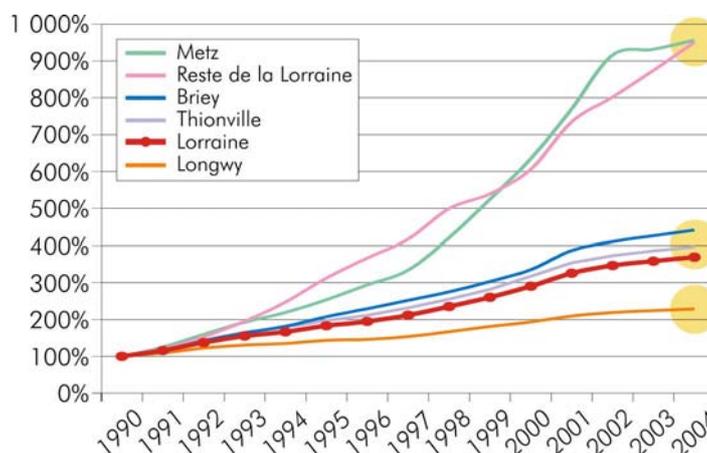
Les mutations progressives des secteurs de résidence des frontaliers ont coïncidé avec des taux de croissance nettement différents entre les zones d'emploi lorraines. Trois groupes sont à distinguer.

Le premier groupe est constitué de la zone d'emploi de Metz et du reste de la Lorraine (soit la Meuse, les Vosges, la Meurthe-et-Moselle sans l'arrondissement de Briey, et la Moselle sans les ZE de Thionville et Metz). Ce groupe a vu son nombre de frontaliers décupler entre 1990 et 2004, soit une progression d'environ 900% ! Précisons qu'ils n'étaient en 1990 que 470 frontaliers pour la ZE de Metz et 330 frontaliers pour le reste de la Lorraine.

Le second groupe se constitue de la ZE de Briey, de celle de Thionville et de l'ensemble de la Lorraine qui a vu ses frontaliers quadrupler en 14 ans. Les ZE de Briey et de Thionville ont donc progressé au rythme moyen lorrain. Thionville, déjà premier « fournisseur » de frontaliers en 1990 avec 8 000 actifs l'est davantage encore en 2004 avec 32 000 frontaliers.

Enfin, le dernier groupe correspond à la ZE de Longwy. Malgré un doublement des frontaliers, la zone de Longwy connaît la progression la moins forte de toute la Lorraine et est l'unique zone à progresser moins vite que la moyenne lorraine. Tout indique que la ZE de Longwy, qui envoie 50% de ses actifs occupés à l'étranger dont 40% vers le Luxembourg, sature et connaît semble-t-il un effet de seuil.

Seule la zone d'emploi de Longwy progresse à un rythme inférieur au rythme lorrain. Effet de seuil ?



Source : INSEE Lorraine



Evolution des frontaliers vers le Luxembourg : régression ou expansion (2005-2015 et 2005-2055)?

Si la prévision consiste à voir l'avenir comme une « simple » projection du passé, la prospective considère qu'une projection du passé ne peut constituer un avenir certain.

Deux analyses complémentaires sont présentées pour évaluer le nombre de frontaliers à destination du Luxembourg dans les prochaines années :

- A l'échelle du « visible » une prévision de l'Agape - **une projection** - à l'horizon **2015** qui vise à établir, sur la base d'une étude du BIT³ concernant l'ensemble des frontaliers, le nombre de frontaliers issus de l'arrondissement de Briey : il s'agit d'une approche délibérément minimaliste.
- **Une prospective à l'horizon 2055** qui permet de mieux comprendre les mouvements de forces en présence et leurs impacts, tant à l'échelle du Luxembourg que sur l'arrondissement de Briey.

Prévisions à l'horizon 2015 : 180 000 actifs passent la frontière luxembourgeoise, dont 22 000 provenant de l'arrondissement de Briey

Le gouvernement luxembourgeois a demandé, en 2000, au Bureau International du Travail, d'effectuer une évaluation actuarielle et financière du régime général d'assurance pension luxembourgeois.

Le point de départ de l'analyse du BIT consiste à évaluer les besoins en main-d'œuvre du Luxembourg à l'horizon 2050, à partir un modèle de SOLOW⁴ simplifié⁵ :

$$\text{PIB} = g \times E \times h, \text{ soit } E = \text{PIB} / (g \times h)$$

- avec
- E = nombre de personnes ayant un emploi
 - PIB = produit intérieur brut
 - g = productivité par heure effectuée
 - h = nombre annuel d'heures effectuées par travailleur

Le calcul de l'emploi frontalier est effectué en diminuant l'emploi total de l'emploi résident.

Les hypothèses de l'AGAPE à l'horizon 2015 sont les suivantes :

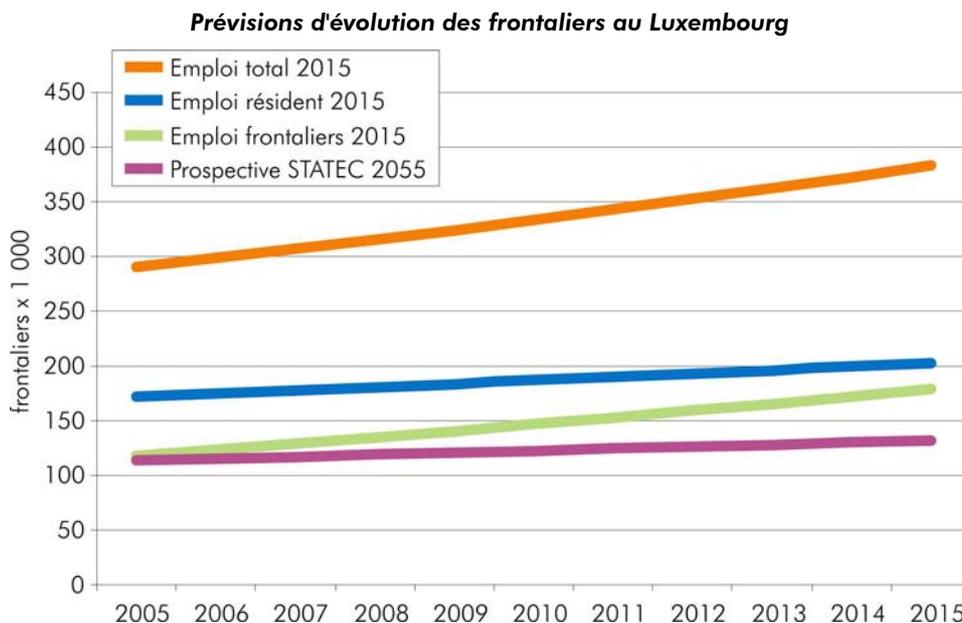
- Un **taux de croissance annuel du PIB de 4 %** jusqu'en 2015, équivalent au taux des cinquante dernières années ;
- Un **taux de croissance annuel de la productivité de 1,25 %**, taux inférieur à celui du BIT (2,1 %) ;
- Un **nombre d'heures travaillées variant de 1 788 en 2005 à 1 771 en 2015**, conformément aux prévisions du BIT ;
- Une dernière hypothèse porte sur l'évolution de l'**emploi résident** au Luxembourg : **taux de croissance annuel de 1,66 %**, équivalent au taux des 15 dernières années.

³ « Evaluation actuarielle et financière du régime général d'assurance pension du Grand Duché du Luxembourg », BIT, 2001.

⁴ R. SOLOW (1956)

⁵ Ce modèle est simplifié par le fait que la fonction de production ne comprend qu'un seul facteur de production, à savoir le travail, le capital s'ajustant au rythme de croissance du travail et du progrès technique.

En 2015, l'emploi frontalier au Luxembourg sera sur le point de rattraper l'emploi résident. Avant de le dépasser ?

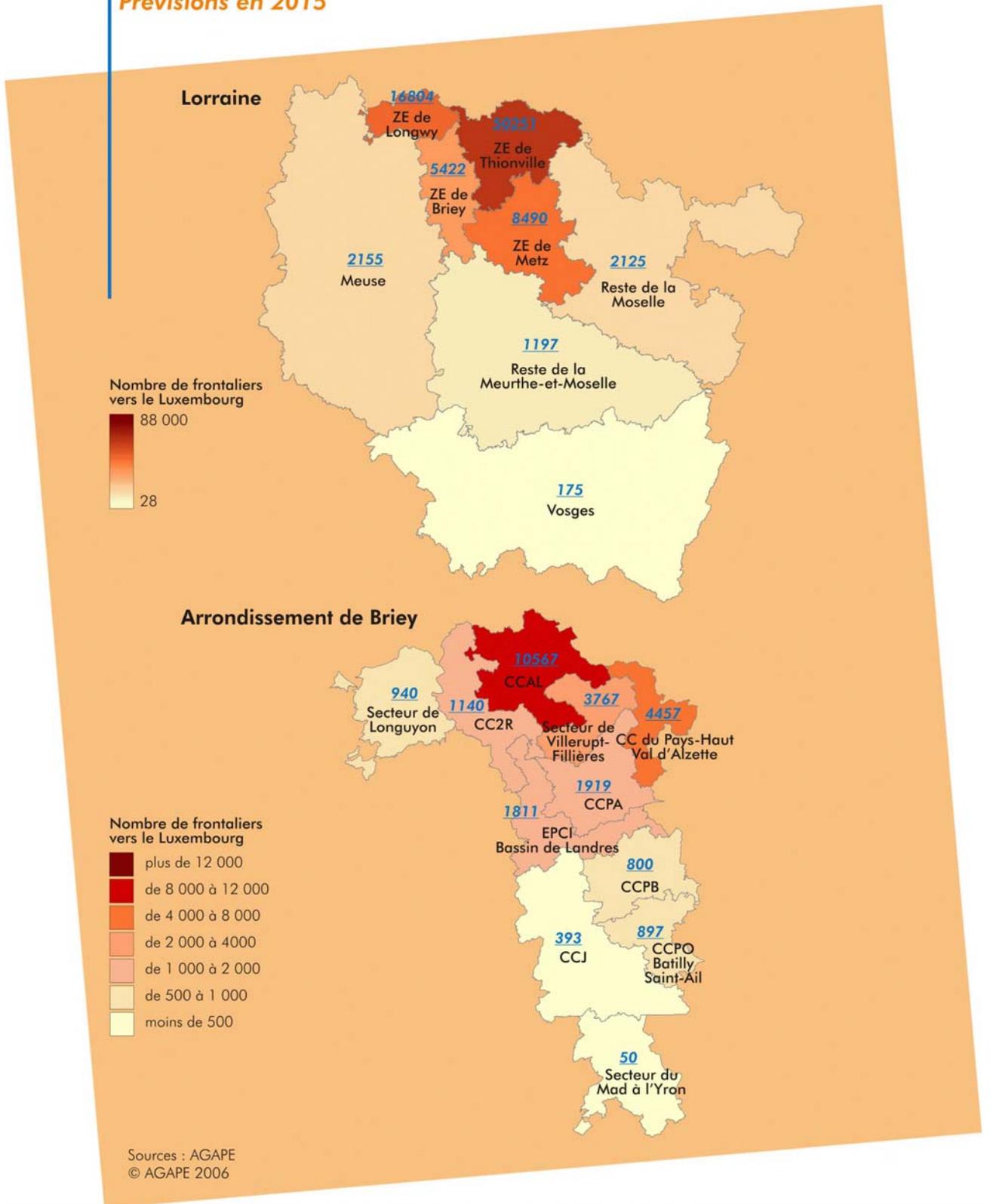


Notre analyse nous indique que le nombre de frontaliers à l'horizon 2015 serait de 180 000 (pour 200 000 emplois résidents). Nous avons ajouté pour information la prospective 2055 du STATEC (la comparaison doit être menée avec prudence car une prospective doit toujours être vue à long terme).

Afin de répartir les impacts entre les différents pays limitrophes, les différents départements, les différentes zones, nous avons différencié les taux de croissance de chaque secteur en fonction de leur évolution entre 1999 et 2004.

Le nombre de frontaliers lorrains s'établirait ainsi à plus de 86 000 en 2015, dont 22 000 provenant de l'arrondissement de Briey. La ZE de Thionville en enverrait 50 000 et celle de Metz 8 500, soit une augmentation de 4 000 frontaliers en 10 ans (ils ont augmenté de 2 000 en 5 ans...).

Prévisions en 2015



Prospective 2055 : 320 000 actifs passent la frontière luxembourgeoise, dont 36 000 provenant de l'arrondissement de Briey

❖ Préambule : qu'est-ce que la « prospective » ?

Afin de relativiser le travail de prospective mené par le STATEC, il peut être utile de rappeler la signification du terme « prospective » notamment à travers deux articles : l'un de Gaston Berger publié dans l'Encyclopédie française en 1959, et l'autre de Pierre Massé publié dans Etapes de la prospective en 1967.

Voir loin, voir large et prendre des risques (analyser en profondeur et penser à l'Homme), telles sont les bases de l'analyse prospective fixées par Gaston Berger.

La démarche prospective ne cherche pas à donner de date butoir, mais surtout à donner une vision d'un **avenir lointain**. Si elle fixe une date, ce n'est qu'afin de donner une approximation : « L'avenir lointain, au sens de la prospective, c'est la courbe qui échappe à sa tangente, le futur qui n'a pas encore commencé ».

La démarche prospective doit également **voir large** : il est essentiel que des acteurs compétents en des domaines aussi divers que possible se rencontrent et tentent de dégager une « vision commune » à leur confrontation.

Enfin, si la prévision doit répondre à l'urgence d'une situation, la prospective ouvre de multiples possibilités et nous autorise, voire nous oblige, à **prendre des risques** : « Faire la guerre, c'est parier pour la victoire ; porter un imperméable, c'est parier pour la pluie ; adopter une attitude prospective, c'est parier sur l'avenir ».

Pour autant, prévision et prospective ne sont pas opposées mais complémentaires. La prospective va chercher à « construire le présent à partir du futur » et non le futur à partir du présent, elle va former un projet pour l'avenir afin de s'y préparer au mieux.

« L'avenir n'est pas seulement ce qui peut arriver, mais aussi ce que nous aurons voulu qu'il fut ».

La prospective STATEC 2055⁶

Le point de départ, l'objectif, du travail de prospective du STATEC, est d'essayer d'estimer les besoins en main-d'œuvre auxquels sera confronté le Grand Duché du Luxembourg au cours des cinquante prochaines années. La question est ensuite de savoir qui va satisfaire ces besoins. La population active luxembourgeoise à elle seule ? L'apport des frontaliers deviendra-t-il plus ou moins important ?

L'estimation de la demande de travail est faite à partir de l'équation de SOLOW simplifiée:

$$\text{PIB} = g \times E, \text{ soit } E = \text{PIB} / g$$

avec E = Nombre de personnes pourvues d'un emploi
g = Productivité par heure effectuée

Cette approche est identique à celle du BIT, sauf à prendre en compte l'évolution du nombre d'heures travaillées.

Un premier travail consiste à évaluer d'une part quelle sera la population du Luxembourg en 2055 afin d'estimer le nombre de travailleurs que cela représenterait, et d'autre part quelle sera la demande de travail du Luxembourg à cette même date.

⁶ Bulletin du STATEC n°4-2005

La prospective voit loin, large et prend des risques, et devient un outil indispensable à la décision.

Trois hypothèses sont formulées :

- La première concerne le taux de croissance annuel du PIB : le STATEC propose un taux de 3 %, compromis entre le taux de croissance des cinquante dernières années (4%) et les prévisions de la Commission de l'Union Européenne (>2%).
- La seconde concerne la productivité du travail : elle est supposée converger à 1,7 % à partir de 2030 (scénario des experts de la Commission de l'UE).
- La dernière hypothèse concerne le solde migratoire annuel : il est estimé à + 2 800 par an, scénario de base d'EUROSTAT.

Ces hypothèses impliquent que le nombre d'habitants du Luxembourg à l'horizon 2055 serait d'environ 645 000, que la demande de travail à satisfaire serait de 580 000, la population résidente ne satisfaisant que 260 000 emplois.

Ce déficit d'emploi ne pourra être comblé que par le travail frontalier, soit 320 000 emplois.

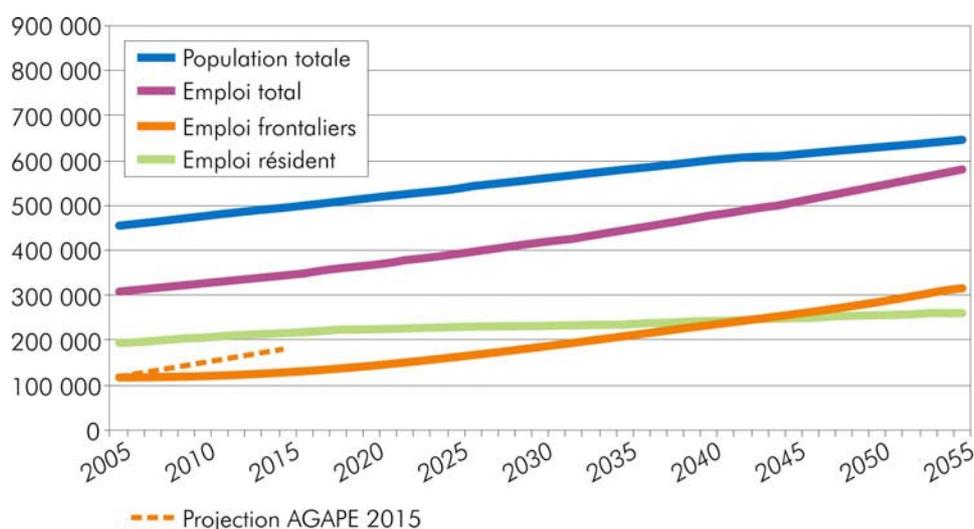
Le tableau suivant présente également un scénario haut et bas en complément du scénario de base.

	Hypothèses économiques		Hypothèses immigration	Situation à l'horizon 2055			
	Croissance économique	Accroissement productivité du travail	Solde migratoire annuel	Emploi total	Emploi résident	Emploi frontalier	Population de résidence
Scénario bas	2,0%	Convergence à 1,7% en 2030	+700 à partir de 2015	349 320	190 296	159 024	506 476
Scénario central	3,0%	Convergence à 1,7% en 2030	+ 2800	578 939	261 457	317 482	645 467
Scénario haut	4,0%	2,1%	+4 000 à partir de 2015	810 502	301 846	508 656	724 609

Source : STATEC

L'évolution de ces facteurs sur les cinquante prochaines années est résumée dans le graphique suivant.

En 2055, l'emploi frontaliers dépasse l'emploi résident et la barre des 300 000

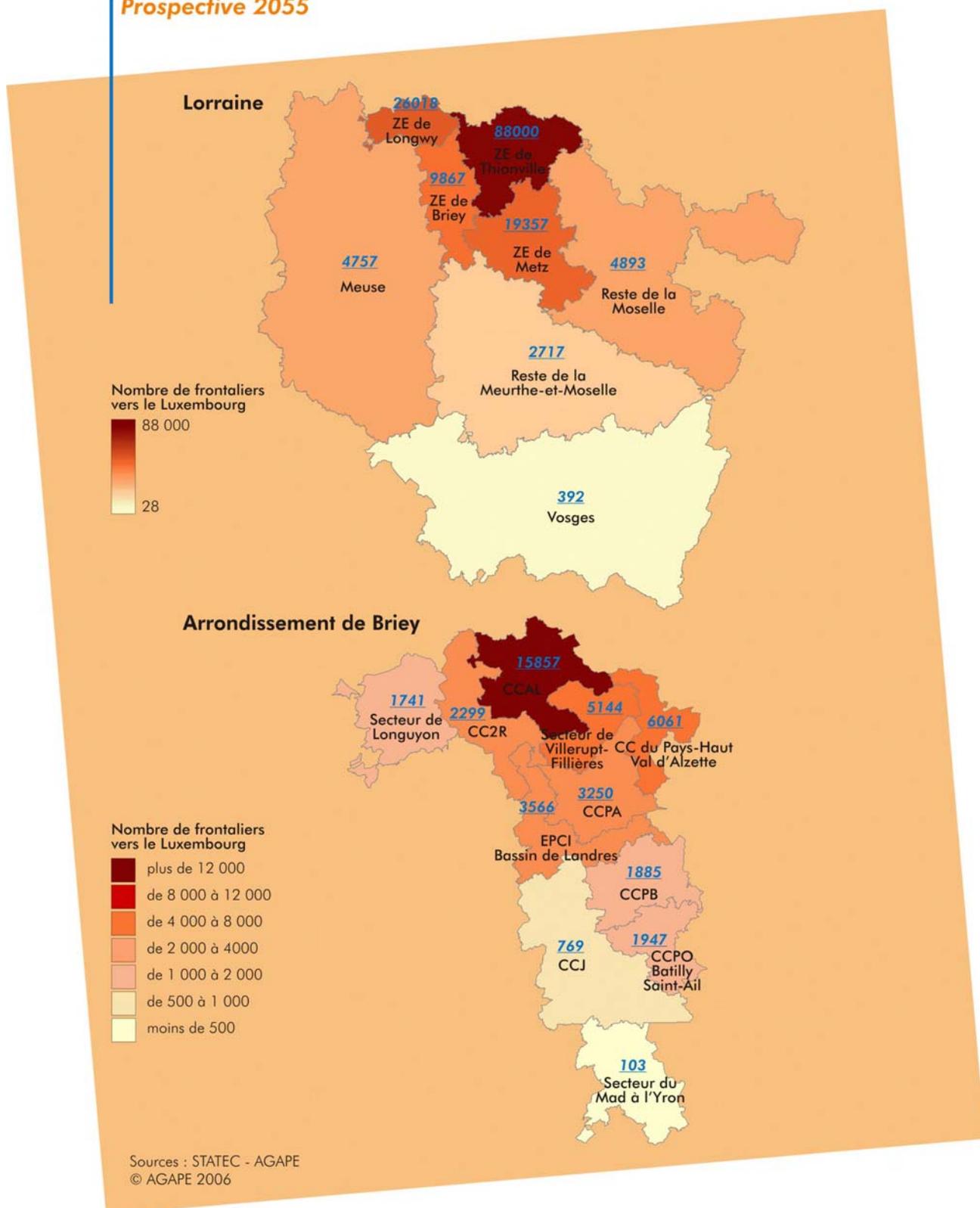


Source : STATEC

Les frontaliers en 2055 : extrapolation de l'AGAPE

Afin de répartir les frontaliers le plus équitablement possible entre les différents pays limitrophes, entre les différents départements, entre les différentes zones, nous avons différencié les taux de croissance de chaque zone en fonction de leur évolution entre 1999 et 2004. La ZE de Thionville atteindrait à elle seule les 88 000 frontaliers, et l'arrondissement de Briey les 36 000. Au total, ils seraient 156 000 Lorrains à travailler au Luxembourg (contre 60 000 aujourd'hui).

Prospective 2055





Si nous devons proposer de ne retenir que quelques idées transversales, non exhaustives et provisoires de ces deux approches complémentaires, et afin d'ouvrir le débat avec l'ensemble de nos partenaires, quatre idées et enjeux forts pourraient être proposés à notre réflexion collective :

- L'analyse prospective luxembourgeoise est basée sur l'hypothèse du maintien d'un niveau de pensions équivalent à celui d'aujourd'hui, qui porte dans 50 ans le Luxembourg à 645 000 habitants sur un territoire plus grand que la Sarre qui en compte plus d'un million. S'il n'y a pas de facteur limitant sur la question de l'espace nécessaire, y en aurait-il un sur le désir de croissance ?
- La prospective 2055 met en évidence une accélération de la demande de main d'œuvre frontalière à partir de 2017-2020 (démographie interne) : devons-nous en conclure que la « pression » ressentie par les territoires frontaliers en 2006 correspond en fait à une phase de calme qui peut encore durer une dizaine d'années ? Il est alors plus que temps de bâtir les politiques publiques d'accompagnement (transport, maîtrises foncières, etc.).
- Les **prévisions 2015** nous montrent que la demande de main d'œuvre sera **bien supérieure** à ce que la **prospective** pourrait envisager à cette date (180 000 frontaliers au lieu de 130 000) : doit-on en déduire que le chiffre de 320 000 frontaliers en 2055 sera atteint plus vite que prévu ?
- **20 000 actifs occupés** à Belval en 2015 ou **20 000 emplois créés** à Belval en 2055 : la question importe plus à travers l'approche qualitative des emplois qu'à travers leur valeur absolue ; le positionnement de l'arrondissement sur le marché de l'emploi dépend beaucoup de son niveau de formation.

InfObservatoire est édité par :
AGAPE - Agence d'Urbanisme de
l'Agglomération du Pôle Européen de
Développement
HICI - 2, rue de Lexy - CS 11432
F-54414 LONGWY Cedex
Association Loi 1901

Président et Directeur de la publication :
Jean-Marc FOURNEL

Imprimé par l'association en ses locaux
ISSN : 1266-9652
Dépôt Légal : 1^{er} trimestre 2006

Projet cofinancé par l'Union Européenne



Contact :

Aurélien BISCAUT
AGAPE
tél : (+33) 03 82 26 03 20
fax : (+33) 03 82 23 73 30
e-mail : agape@agape-ped.org